



Conseil économique et social

Distr. générale
18 avril 2024

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Forum régional africain pour le développement durable
Dixième session
Addis-Abeba (hybride), 23-25 avril 2024

Point 8 de l'ordre du jour provisoire*

**Réunions parallèles pour un examen approfondi des progrès réalisés,
de l'apprentissage par les pairs et des mesures d'accélération s'agissant
des sous- thèmes du Forum régional**

Informations et lignes directrices pour les réunions parallèles

I. Date, heure et lieu

1. Les réunions parallèles se tiendront mercredi 24 avril 2024, de 14 h 30 à 16 h 30, dans les salles indiquées à la section V.

II. Introduction

2. Dans le cadre du thème de la dixième session du Forum régional africain pour le développement durable, « Renforcer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine et éliminer la pauvreté en temps de crises multiples : mise en œuvre efficace de solutions durables, résilientes et innovantes », chaque réunion parallèle sera axée sur l'un des cinq sous-thèmes suivants, qui ont été conçus autour des cinq objectifs de développement durable qui seront examinés lors du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2024 (objectifs 1, 2, 13, 16 et 17) :

- a) Pas de pauvreté ;
- b) Faim « zéro » ;
- c) Action climatique ;
- d) Paix, justice et institutions efficaces ;
- e) Partenariats pour la réalisation des objectifs énoncés dans le Programme 2030 et l'Agenda 2063 ;

3. À ce titre, les réunions parallèles contribuent à la réalisation des objectifs définis dans la note conceptuelle du Forum (ECA/RFSD/2024/4/Rev.1) et de ceux énumérés à la section III.

* ECA/RFSD/2024/1/Rev.3.



III. Objectifs

4. Les objectifs des réunions parallèles sont les suivants :
 - a) Examiner en profondeur et faciliter l'apprentissage par les pairs en ce qui concerne la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, en mettant l'accent sur les sous-thèmes sélectionnés ;
 - b) Recenser et examiner les mesures innovantes et ambitieuses à prendre pour éliminer la pauvreté, préserver les objectifs de développement durable et accélérer la mise en œuvre du Programme 2030, parallèlement au deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 ;
 - c) Définir, examiner et adopter d'un commun accord un ensemble de messages clés qui offrent des choix de politiques et d'autres mesures tendant à promouvoir la mise en œuvre accélérée des deux programmes, notamment en tirant parti du Sommet de l'avenir pour créer une dynamique de mise en œuvre.

IV. Lignes directrices

5. Le/La Président(e) du Bureau désigne un(e) membre du Bureau qui présidera chacune des réunions parallèles.
6. Les représentants des entités des Nations Unies et des organisations régionales qui ont dirigé conjointement avec la Commission économique pour l'Afrique l'établissement des documents d'information sur les sous-thèmes seront chargés d'animer les débats des réunions parallèles.
7. Chaque débat en réunion parallèle sera animé par un panel composé de décideurs et d'experts choisis dans des domaines liés au sous-thème ou de personnes intéressées par ces domaines (voir section V). La réunion s'appuiera sur la présentation d'un document de travail qui comportera des indications sur les messages clés relatifs au sous-thème examiné. Les participants examineront ces messages clés et en dégageront un consensus, qui sera pris en compte dans le projet consolidé de messages clés dont les participants au Forum seront saisis.
8. Le/La Président(e) de chaque réunion parallèle s'acquitte des tâches suivantes :
 - a) Exposer les objectifs de la réunion parallèle (voir section III) et présenter le/la modérateur(trice) et les panélistes ;
 - b) Donner la parole au/à la modérateur(trice), qui guidera les débats entre les panélistes et les autres participants ;
 - c) Clôturer les débats de la table ronde.
9. Le/La modérateur(trice) devra :
 - a) Inviter un(e) représentant(e) du secrétariat ou un des auteurs du document de travail relatif au sous-thème à faire une présentation du document qui ne devra pas prendre plus de sept minutes, l'accent étant mis sur les progrès accomplis, les répercussions, les opportunités qui se dégagent et les mesures à prendre pour accélérer la relance après les multiples crises et la mise en œuvre des deux programmes ;
 - b) Inviter chaque intervenant à s'exprimer pendant cinq minutes au maximum, principalement sur une ou plusieurs des questions suivantes :
 - i) Quels ont été les progrès réalisés depuis le dernier examen de l'objectif sélectionné (1, 2, 13, 16 ou 17) et des objectifs connexes de l'Agenda 2063, et quelles sont les implications des crises pour la réalisation de ces objectifs ?

ii) Quels sont les enseignements tirés, les principales lacunes relevées et les obstacles à surmonter pour atteindre ces objectifs ?

iii) Quelles sont les mesures les plus urgentes et pouvant avoir le plus d'impact que les pouvoirs publics, le secteur privé et les partenaires de développement peuvent prendre pour éliminer la pauvreté et renforcer et accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et du deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 ?

iv) Quelles mesures prioritaires les participants au Sommet de l'avenir devraient-ils adopter pour l'Afrique afin d'éliminer la pauvreté, de renforcer et d'accélérer la mise en œuvre des deux programmes ?

c) Le/La modérateur(trice) facilite également un échange interactif entre les intervenants, en s'attachant à appeler leur attention sur les questions susmentionnées, l'objectif étant de dégager des propositions d'actions et des mesures concrètes pour éliminer la pauvreté et renforcer et accélérer la mise en œuvre des deux programmes ;

d) Le/La modérateur(trice) invite les participants à poser des questions et à faire d'autres contributions, et veille à ce que leurs interventions restent centrées sur les questions clés énumérées ci-dessus ;

e) À l'issue des débats, le/la modérateur(trice) fait un résumé des principaux messages, y compris les recommandations formulées pour permettre aux membres de la Commission économique pour l'Afrique et à ses partenaires de mieux éliminer la pauvreté ainsi que de renforcer et d'accélérer la mise en œuvre des deux programmes ;

f) Le/La modérateur(trice) donne de nouveau la parole au/à la président(e), qui clôture la réunion parallèle.

V. Lieux, président(e)s, modérateurs(trices), présentateurs(trices) et panélistes des réunions parallèles

10. Le lieu, le/la président(e), le modérateur, le présentateur et les panélistes de la réunion parallèle sur le sous-thème « Pas de pauvreté » seront les suivants :

Lieu : Salle de réception (Banquet Hall) du Centre de conférences des Nations Unies

Président(e) : Le/La Président(e) du Bureau

Modérateur : Le Représentant pays du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) en Éthiopie, Aboubacar Kampo

Présentateur : Le Chef de la Section des politiques sociales, Division du genre, de la lutte contre la pauvreté et des politiques sociales de la CEA, Saurabh Sinha

Panélistes :

- La Ministre ghanéenne du genre, de l'enfance et de la protection sociale, Dakoa Newman
- Le Secrétaire général du Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale du Burkina Faso, Hamidou Sawadogo
- Le Directeur de la santé et des affaires humanitaires, Commission de l'Union africaine, Julio Rakotonirina

- Le Coordonnateur résident des Nations Unies en République-Unie de Tanzanie, Zlatan Milišić
- Le Président de l'Association éthiopienne de l'économie, Université d'Addis-Abeba, Tassew Woldehanna
- La Directrice exécutive du Forum kényan pour le développement durable, Florence Syevuo
- Tsaone Mukwotsa, négociateur de la jeunesse sur l'agriculture, Botswana

11. Le lieu, le/la président(e), le modérateur, le présentateur et les panélistes de la réunion parallèle sur le sous-thème « Faim zéro » seront les suivants :

Lieu : Salle de conférence 3 du Centre de conférences des Nations Unies

Président(e) : Un(e) membre du Bureau

Modérateur : Directeur général adjoint et Représentant régional pour l'Afrique de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Abebe Haile-Gabriel

Présentateur : Medhat El-Helepi, Économiste, Section de la promotion d'un environnement favorable à l'agriculture et aux entreprises, Division du développement du secteur privé et des financements de la CEA

Panélistes :

- Le Ministre éthiopien de l'agriculture, Girma Amente
- L'Envoyé spécial de l'Union africaine pour les systèmes alimentaires, Ibrahim Mayaki
- La Commissaire à l'agriculture, au développement rural, à l'économie bleue et à l'environnement durable de l'Union africaine, Josefa Sacko [à confirmer]
- Le Directeur stratégique de la Fondation Skills, Systems and Synergies for Sustainable Development (4SD), David Nabarro
- Le Directeur du Bureau mondial du Programme alimentaire mondial auprès de l'Union africaine et Représentant auprès de l'Union africaine et de la CEA, Hameed Nuru
- Le Chef de la Section de la nutrition, Fonds des Nations Unies pour l'enfance en Éthiopie, Stanley Chitekwe
- Khaled El Taweel, Coordonnateur principal au Cabinet du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
- Le Président d'Amaya, A.G., France, Mabrouk Aib
- Kheireddine Kahia, responsable de la stratégie agricole et environnementale d'Enda Tamweel, Tunisie
- La Coordonnatrice résidente des Nations Unies en Zambie, Beatrice Mutali

12. Le lieu, le/la président(e), la modératrice, les présentateurs et les panélistes de la réunion parallèle sur le sous-thème de l'action climatique seront les suivants :

Lieu : Salle de conférence 4 du Centre de conférences des Nations Unies

Président(e) : Un(e) membre du Bureau

Modératrice : La Sous-Directrice générale pour les sciences exactes et naturelles de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Lidia Arthur Brito

Présentateurs :

- La Secrétaire générale de l'Organisation météorologique mondiale, Celeste Saulo
- Un(e) représentant(e) d'une organisation chef de file pour le sous-thème

Panélistes :

- La Secrétaire de cabinet du Ministère de l'environnement, du changement climatique et des forêts du Kenya, Soipan Tuya
- Le Ministre seychellois de l'agriculture, du changement climatique et de l'environnement, et Président de la Commission Climat des États insulaires africains, Flavien Joubert
- La Ministre algérienne de l'environnement et des énergies renouvelables, Fazia Dahlab
- La Ministre angolaise de l'environnement, Ana Paula Chantre Luna de Carvalho
- La Commissaire à l'agriculture, au développement rural, à l'économie bleue et à l'environnement durable de l'Union africaine, Josefa Sacko
- Sous-Secrétaire général et Directeur général de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques (ARC), Ibrahima Cheikh Diong
- Nigar Arpadarai, championne de haut niveau de l'action climatique à la vingt-neuvième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
- La Coordinatrice résidente des Nations Unies à Cabo Verde, Patrícia Fernandes de Souza

13. Le lieu, le/la président(e), la modératrice, le/la présentateur(trice) et les panélistes de la réunion parallèle sur le sous-thème de la paix, de la justice et des institutions fortes seront les suivants :

Lieu : Salle de conférence 5 du Centre de conférences des Nations Unies

Président(e) : Un(e) membre du Bureau

Modératrice : La Coordinatrice résidente des Nations Unies au Sénégal, Aminata Maïga

Présentateur(trice) : Allan Mukungu, Économiste, Section de la gouvernance économique et des finances publiques, Division de la macroéconomie et de la gouvernance de la CEA

Panélistes :

- Le Ministre sierra-léonais des affaires politiques et publiques, Amara Kallon
- Le Secrétaire exécutif du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), Commission de l'Union africaine, Eddy Maloka
- Judith Peace Achan, membre de la Commission parlementaire ougandaise pour les objectifs de développement durable

- La Directrice régionale adjointe du Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme pour l'Afrique de l'Est, Maymuchka Lauriston
- Le Directeur exécutif de la Chambre panafricaine de commerce et industrie, Kebour Ghenna
- La Directrice générale du Réseau pour la justice fiscale en Afrique, Chenai Mukumba
- Le Directeur exécutif du Forum national des ONG (Ouganda), Moses Isooba

14. Le lieu, le/la président(e), le modérateur, le présentateur et les panélistes de la réunion parallèle sur le sous-thème des partenariats pour la réalisation des objectifs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 seront les suivants :

Lieu : Salle de conférence 6 du Centre de conférences des Nations Unies

Président(e) : Un(e) membre du Bureau

Modérateur : Le Directeur régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), Othman Belbeisi

Présentateur : Utku Teksoz, spécialiste de la gestion de programme, Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique

Panélistes :

- La Ministre marocaine de la solidarité, de l'insertion sociale et de la famille, Aawatif Hayar
- La Présidente du Réseau des organisations non gouvernementales pour les objectifs de développement durable, Bénin, Carmen Gaba
- Chris Toe, Conseiller principal, Division des partenariats multilatéraux et des partenariats avec les pays de programme, Département des partenariats et de l'innovation, Programme alimentaire mondial
- Le Directeur adjoint des politiques de développement et des finances, Fondation Bill et Melinda Gates, Vishal Gujadhur
- Le Secrétaire général de l'Union panafricaine de la jeunesse, Maroc, Wiisichong Bening Ahmed
- Caroline Kwamboka, administratrice, African Renaissance (Kenya)
- La Coordinatrice résidente des Nations Unies en Égypte, Elena Panova
